

Ruban de marquage amovible rétroréfléchissant pour chaussées mouillées
Stamark^{MC} 3M^{MC} de Série 710IR

Les marquages temporaires faciles à retirer jouent un rôle essentiel dans la sécurisation des zones de travaux en **facilitant la signalisation claire et efficace.**

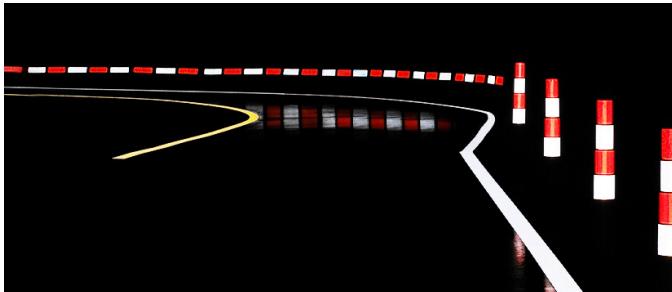
Les marquages temporaires appliqués sur la chaussée sont indispensables pour assurer la sécurité tout au long des travaux de construction. À la fin du chantier, une étape supplémentaire peut toutefois présenter un risque : l'enlèvement du ruban adhésif.



Le ruban rétroréfléchissant amovible Stamark^{MC} 3M^{MC} de Série 710IR peut être retiré aisément, soit manuellement, soit à l'aide d'un équipement adapté. Cela permet de mobiliser un nombre réduit d'ouvriers et limite leur exposition à la circulation. Cette solution diminue aussi sensiblement la nécessité de procéder à un meulage de la chaussée.

Rubans temporaires. Une sécurité pérenne*

Retrait possible à une vitesse pouvant aller jusqu'à 3 Mi/h.



Bien visibles.

Améliorez la sécurité des chantiers avec le ruban rétroréfléchissant amovible Stamark^{MC} 3M^{MC} de Série 710IR. Par temps pluvieux, ces rubans très visibles facilitent la mise en place de voies temporaires pour garantir la sécurité des usagers.

Facile à enlever.

Nos rubans amovibles intègrent désormais une résistance interne renforcée pour un retrait plus net et sans altération. Cela limite le recours au meulage et préserve l'intégrité de la chaussée tout en maintenant une bonne adhérence. Ils adhèrent efficacement à une grande variété de surfaces routières et restent en place jusqu'à la fin des travaux, pendant une durée maximale de six mois.

Il existe plusieurs méthodes pour signaler les zones de travaux.

Notre nouvelle série IR propose plusieurs couleurs : le jaune et le blanc pour les voies temporaires, et le noir pour masquer les marquages réutilisables après les travaux..

Caractéristiques du ruban rétroréfléchissant amovible pour surfaces humides Stamark^{MC} 3M^{MC} de Série 710IR :

- Résistance interne améliorée pour un retrait net; diminue le besoin de ponçage.
- Durabilité exceptionnelle – les performances optiques avancées de 3M assurent une longue tenue.
- Application et retrait simplifiés.
- Disponible en blanc et en jaune.

Caractéristiques du ruban noir amovible toutes conditions Stamark^{MC} 3M^{MC} 715IR :

- Permet de masquer les lignes de voies, de bordures, de séparation et les croisements.
- Grande robustesse : conçu pour résister à une saison de chantier de six mois**.
- Surface non réfléchissante à relief.



Optimisez la signalisation de vos zones de travaux sur 3M/road-safety

Sélection et utilisation des produits : De nombreux facteurs indépendants de la volonté de 3M et connus uniquement par l'utilisateur peuvent affecter l'utilisation et le rendement d'un produit 3M dans le cadre d'une application donnée. Le client est seul responsable d'évaluer le produit et de déterminer s'il est approprié pour l'utilisation prévue et adapté à celle-ci, y compris en réalisant une évaluation des risques sur le lieu de travail, un examen de tous les règlements et les normes applicables et un examen de l'étiquette du produit et des directives d'utilisation. Le fait de ne pas évaluer, sélectionner et utiliser conformément aux directives fournies avec un produit 3M et les produits de sécurité appropriés, ou de ne pas respecter toutes les réglementations de sécurité applicables, peut entraîner des blessures, des problèmes de santé, la mort et/ou des dommages à des biens.

Garantie, recours limité et clause de non-responsabilité : À moins qu'une garantie différente ne soit spécifiquement énoncée sur l'emballage ou la documentation applicables du produit 3M (une telle garantie ayant préséance, le cas échéant), 3M garantit que chaque produit 3M est conforme aux spécifications applicables au moment de son expédition. 3M N'OFFRE AUCUNE AUTRE GARANTIE OU CONDITION, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER OU DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Si le produit 3M n'est pas conforme à cette garantie, le seul et unique recours est, au gré de 3M, d'obtenir le remplacement du produit 3M ou le remboursement de son prix d'achat. **Limite de responsabilité :** À l'exception de la limite de recours énoncée plus haut, et à moins d'interdiction par la loi, 3M ne saurait être tenu responsable des pertes ou des dommages directs, indirects, spéciaux, fortuits ou consécutifs (y compris, mais sans s'y limiter, la perte de profits et d'occasions d'affaires) découlant de l'utilisation du produit 3M ou en lien avec celui-ci, quelle que soit la théorie juridique ou équitable dont on se prévaut, y compris, mais sans s'y limiter, celles de responsabilité contractuelle, de violation de garantie, de négligence ou de responsabilité stricte.



Division du marquage commercial et de la sécurité routière 3M
La Compagnie 3M Canada
PO Box/C.P. 5757
London (Ontario) N6A 4T1
Téléphone : 800-410-6880

* Jusqu'à un an sans utiliser de chasse-neige.

** Une saison normale de construction se définit comme la période après le dernier déneigement au printemps et avant le premier déneigement à l'automne/l'hiver, mais ne doit pas durer plus d'un an.

3M et Stamark sont des marques de commerce de 3M.
© 2025, 3M. Tous droits réservés.